

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

### ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

Valais et Suisse	année semestre	3 mois
6.50	3.25	2.—

Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine) . . . 11.— 5.50 3.—

Envoi par numéro 13.60 6.80 3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint en supplément au prix de fr. 0.30 par semestre.

L'abonnement par. de n'importe quelle date et continue jusqu'à réclamation formelle et signée.

### Administration & Expédition :

## SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'Agence de publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy, Genève et par l'Administration du « Journal. »

### Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.15	0.20	0.30
Réclames	40 cts.		

Minimum d'insertion 1.— fr.

Pour renseignements et devis s'adresser à l'Agence de Publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy, Genève

# FERNET-BRANCA

Des FRATELLI BRANCA de MILAN

Les seuls qui en possèdent le véritable procédé

## AMER, TONIQUE, HYGIENIQUE, APERITIF, DIGESTIF

se méfier des contrefaçons — Exiger la bouteille d'origine

Représentant général pour la Suisse : JOSEPH FOSSATI, Chiasso (Tessin) Dépôt chez M. Kessler-Cretton, Sion

## MARSALA FLORIO

DE LA MAISON Florio & C. Marsala

Représentant Général pour la SUISSE

### G. FOSSATI - CHIASSO (TESSIN)

### Chaussures

#### Wilh. Gräb

Zurich

4 Trittligasse 4

Marchandise garantie et solide

Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco entre autre, articles recommandés:

Souliers forts p. ouvriers	7.80
Bottines à lacer, pour hommes, très fortes	9.—
Bottines élég. avec bouts, à lacer, pour hommes	9.40
Pantoufles pour dames	2.—
Bottines à lacer, très fortes, pour dames	6.40
Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames	7.20
Souliers pour fillettes et garçons	No. 26 à 28 4.20
	No. 30 à 35 5.20

Envoi contre remboursement

Echange franco

Maison de toute confiance, fondée en 1880.

### Théâtre Petitemange

Sion

Bureau 7 h. et demie Rideau 8 h. et quart

Samedi . . . La Mascotte . . . Opérette en trois actes — Musique d'Audran

Dimanche . . . La petite Mariée . . . Opéra comique en trois actes Musique de Le coq

Lundi . . . Le petit Duc . . . Opéra comique en trois actes — Musique de Lecocq

### Cystite chronique, ardeur d'urine

En réponse à votre demande je vous atteste avec plaisir que vous m'avez radicalement guéri par votre traitement par correspondance de mon mal: cystite chronique avec des douleurs à la vessie, la strangurie, l'urine trouble avec dépôt, purulente et pissement de sang, quoique je sois âgé de 60 ans. Toutes les douleurs sont passées, l'urine est claire, limpide et passe aisément. Je vous en exprime de nouveau mes meilleures remerciements. Thurndorf, ct. Thurgau, le 8 Juin 1907. Reinhold Preschlin, maire. Adresse : Clinique „Vibron“ à Wienacht près Rorschach, Suisse. 898d

### MÊME FORT RABAIS

qu'au printemps ou aussi pour saison d'automne et d'hiver sur toutes les étoffes pour vêtements de Messieurs et Garçons, draps pour dames étoffes pour manteaux de dames.

Magnifique choix

Echantillons franco. Maison d'expédition

MULLER — MOSSMANN, Schaffouse L. 1777 M

### Société générale d'électricité, Bâle

Bureau d'installations, Lausanne

Bureau à Montreux: Arcades de l'Hôtel du Cygne

Téléphone No 655

Installations électriques, lumière, force, sonnerie, appareils de chauffage, lustrerie et verrerie.

### Devis et renseignements sur demande, gratuits.

O.L. 265

### Instruments de musique

#### A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. 415

### Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

### Rhumatisme et Asthme.

Depuis des années je souffrais de cette maladie et souvent je ne pouvais pendant des semaines entières quitter le lit. Maintenant je suis délivré de ce mal, grâce à un remède australien, et sur demande j'enverrai volontiers, gratis et franco, aux personnes souffrantes la brochure relative à ma guérison.

Ernest Hess, Klingenthal (Saxe).

### Volailles et Primeurs

J'expédie: volailles grasses telles que: Oies, dindons, dindes, canards, chapons, poulets, pintades à 2 frs. 50 le kg.; lièvres à 2 frs. 40, pigeons à 1 fr. 30 la pièce.

MANDARINES et ORANGES en boîte de 25 fruits à 1 fr. 25, figues le kg. fr. 0.80, noisettes 1.10, pommes pr. dessert 0.60 le h. dattes 0.70 la boîte.

MORDASINI exportateur AIGLE

### Des millions

de dames et messieurs se servent du Féolin. Demandez à votre médecin si le Féolin n'est pas le meilleur cosmétique pour la peau, les cheveux et les dents. Par l'emploi du Féolin, le visage le plus pur et les mains les plus laides s'embellissent tout de suite. Féolin est un savon anglais composé des 42 herbes les plus efficaces et les plus fraîches. Nous garantissons en outre, par l'emploi du Féolin, la disparition complète des rides et des plis du visage, rougeurs, points noirs, rougeurs du nez, etc. Féolin est le meilleur remède, sans rival, pour les pellicules, la conservation et la beauté des cheveux, il empêche la chute des cheveux, la calvitie et les maladies de la tête. Nous nous engageons à rendre l'argent tout de suite si l'on n'est pas très content du Féolin. Prix par pièce 1 fr., 3 p. 2 fr. 50, 6 p. 4 fr. et 12 p. 7 fr. Envoi contre mandat d'avance (timbres acceptés) ou contre remboursement par la maison d'exportation „DELTA“, A LUGARO.

### Lièvres

La maison de constibles.

#### E. CHRISTEN, Bâle

expédie pendant la saison gros, beaux

## LIEVRES

dépoillés la pièce . . . Frs. 5.50

dans la peau . . . „ 6.—

Franco domicile suisse OF2840

### MUSIQUE

L'Orchestre Belli si avantageusement connu en tout le Valais, se recommande pour des soirées dansantes.

Pour l'adresse: „Belli Musicien“ Sierre.

### Un progrès universel

est réalisé par l'invention de l'appareil à raser représenté ci-contre

Facilement applicable par chacun, même par celui qui ne s'est jamais rasé lui-même. Impossible de se couper, succès garanti même pour la barbe la plus forte

Très pratique, indispensable pour tout homme.

Pr. 3 fr. 50 seulement

Envoi par H. MAAG, Töss (Zurich) P.22197

### KARL HINNEN

chirurgien dentiste, — absent du 22 Décembre au 4 Janvier

### Perdrix vivants

#### Faisans, Lièvres

Chaque quantité prise dans d'exemplaires sains.

### Expédie E. MAIER

Maison d'Exportation de gibier. Wiener Neustadt, (Autriche)

Offres de prix gratuits et franco.

### Sion. - Maison Populaire - Sion.

derrière la cathédrale

Café — Restaurant ouvert à toute heure du jour.

Chambres pour ouvriers et voyageurs

Salle de réunions.

Chauffage central.

Se recommande.

l'Union Ouvrière

### LA TISANE FRANÇAISE

reconstituante

#### des Anciens Moines

guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins; gastrites, dyspepsies, digestions difficiles, etc.

Elle chasse la bile les glaires, les rhumatismes, les vices du sang et des humeurs. Cette bienfaisante, Tisane Française des Anciens Moines composé avec des plantes des Alpes et du Jura est dépurative, laxative, apéritive, antibillieuse fortifiante et antirhumatismale. Approuvée par la Société d'Hygiène de France

Le flacon (avec brochure explicative) 4.50, par 3 flacons 12 francs. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, DEROUX, pharmacie, à Thonon-les-Bains, qui expédie franco. Dépôt à Sion, Pharmacie Pitteloud 316

### Etes-vous serré ?

dans vos chaussures? Demandez mon prix-courant contenant environ 450 différents genres, et faites vos commandes après examen. Vous trouverez que nulle part vous avez autant d'avantages. Je garantis une qualité excellente et une chaussure seyant admirablement à prix modéré, j'offre;

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	No 40-48	7.8
Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides	« 40-48 »	9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis	« 40-48 »	9.50
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis	« 36-42 »	7.30
Souliers de semaine pour dames, solides, cloués	« 36-42 »	6.50
Souliers pour garçons et fillettes	« 26-29 »	4.30

H. Bruhlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, Winterthour

### SCHWEIZER

meidet ausländisches garantieloses Fabrikat und kauft ausschliesslich nur erstklassige Schweizer-Schuhwaren mit vollster Garantie aus direkter Quelle beim Spezialversandhaus erstklassig. Schweizer-Schuhwaren mit Garantie:

#### HERM. MEYER, WOHLER, No. (Aargau)

Spezialofferte mit vollster Garantie:

Knabenschnürschuhe, beschl., sehr solid, No. 35/39	Fr. 6.80, No. 30/34	Fr. 5.70
Arbeiterschnürschuhe, beschlag., extra stark,	No. 40/47	Fr. 8.—
Herrnsonntagsschuhe m. Spitzkappe, elegant,	No. 40/47	Fr. 9.—
Frauenwerktagsschuhe, solid beschlagen,	No. 36/42	Fr. 7.50
Frauensonntagsschuhe, eleg. m. Spitzkappe	No. 36/42	Fr. 8.—
Endefinken, hoch, No. 39/46	Fr. 1.75, No. 35/42	Fr. 1.40, No. 30/35
Fr. —, 90, No. 20/25	Fr. —, 60.	
Holzschuhe, warm gefüt., No. 41/47	Fr. 3.50/5.—, No. 37/42	Fr. 3.—
bis Fr. 4.—, No. 32/36	Fr. 3.—/3.50, No. 24/31	Fr. 2.60.
Gummischuhe mit Sporen, No. 40/48	Fr. 5.—/6.—, No. 36/43	Fr. 3.50
bis Fr. 4.—, No. 27/35	Fr. 3.—.	

Stiefel, Lederstulpen, Jagdschuhe, Filzschuhe, Finken in allen Preislagen

Wer dieses Inserat ausgeschnitten, in offenem mit 2 Cts.-Marke und Absender versehenem Couvert an mich sendet, erhält sofort meinen illustr. Katalog gratis u. franko.

Wiederverkäufer und Privat-Provisions-Reisende durch die ganze Schweiz gesucht. P.10641. 2078 M.

### POUDRE DE LESSIVE

#### AU BORAX - TEREBENTINE

### LAVE D'ELLE-MEME

REITERSPITZFABRIK

Waizenhausen (Schweiz) 749

Dépôt général pour la Suisse Herster & Cie, Glarens-Montreux

A Sion en vente chez Franz de Schönbuss Seitz & fils épicerie Consommation.

Vient d'obtenir à l'exposition internationale à Anvers la médaille d'or et la croix d'honneur.

### Vulnérine Seewer

Remède souverain contre les Varioles, jambes ou vertes plaies entaées, loup. En général toutes les plaies.

757 En boîtes à 1 fr. 25 dans les pharmacies ou directement par la pharmacie E. SEEVER, Interlaken. D. 6418

### ATTENTION

J'expédie si longtemps provision du bon FROMAGE MAIGRE

Pièce d'environ 15 kgs. à fr. 0.80 le kg. contre remboursement

Se recommande

W. Baumann, Huttwilen près Frauenfeld L.2049M.



## Les poètes valaisans

## VISION

A la mémoire de Madame A. de R.

J'ai pu la revoir dans un rêve!  
Oh! quelle adorable vision!  
Mais combien cette nuit fut brève  
En son éphémère illusion!

D'un printemps qui venait de naître  
C'était à l'aube d'un beau jour  
Dans le cadre d'une fenêtre  
A l'angle d'une vieille cour.

Sous les toits et sur les corniches  
Les premiers pinsons gazouillaient  
Les merles se faisaient des niches  
Et les gais passereaux piaillaient.

Je me souvenais à cette heure  
D'un cher passé déjà bien loin  
Dont cette paisible demeure  
Fut l'inoubliable témoin.

Je revoyais dans sa chambrette  
La noble dame de céans  
Toujours aimée et gaillerette  
Malgré l'énorme poids des ans.

Je me rappelais son image  
Et j'entendais sa douce voix  
Me dire en un sombre présage:  
« Adieu! » pour la dernière fois!

Soudain parut dans l'embrasure  
Un visage au front radieux  
Aimable à voir dans sa parure  
Et la langueur de ses yeux bleus.

Au milieu du lierre et des roses  
Se dressait son buste élégant,  
Et sur ses lèvres demi-closes  
Rutilait un corail sanglant.

C'était comme un profil de reine  
Dans un artistique pastel  
Quelque portrait de châtelaine  
Oublié dans un vieux castel.

Sur ses tempes flottait la neige  
Qui couronne les fronts d'aïeux  
Elle était superbe à l'allège  
L'œil perdu dans l'azur des cieux.

Je la connus à son sourire  
A ses papillottes d'argent  
A tout ce qu'une âme respire  
De bon, de doux et d'indulgent.

Transporté, le cœur tout en fête  
Je m'inclinai profondément.  
Hélas! en relevant la tête...  
Je m'éveillai bien tristement!

O vous! l'aëule vénérée  
Dont j'évoque le souvenir,  
Là-haut, dans la voûte éthérée  
Le seigneur daigne vous bénir!

Sion, décembre 1907

SOLANDIEU

## Bulletin politique

## Les grands procès politiques

Il se déroule, en ce moment, en Europe, une série de procès retentissants. Il y a quelques jours, on jugeait à St-Petersbourg, les députés socialistes révolutionnaires de la seconde Douma qui, dans leur excitation politique, avaient fait le rêve de renverser le régime monarchique de leur pays; ces conspirateurs ont été condamnés à des peines d'emprisonnement ou d'exil de quelques années; on s'attendait certainement à des peines plus sévères.

Mercredi, devant le même tribunal, a commencé le procès des 169 signataires du manifeste de Viborg; on se souvient peut-être encore du bruit que fit ce manifeste après la dissolution de la première assemblée nationale russe: les députés constitutionnels démocrates, furieux d'être renvoyés dans leur foyer par l'ukase du tsar, se réunirent à Viborg et là, rédigèrent une proclamation incitant le peuple à refuser de payer l'impôt et de fournir des recrues. Bien que l'accusation comprenne en bloc les 169 députés, le texte ne mentionne que les noms de MM. Mourouzeff, du prince Pierre Dolgoroukoff, président, vice-président et des secrétaires de la Ire Douma. Un grand nombre d'avocats ont été retenus pour la défense. L'accusation et la défense ont fait citer, chacun de leur côté, une cinquantaine de témoins. Il est donc à prévoir que les débats de ce procès seront très longs.

Nous pouvons également ranger parmi les procès ayant une tendance politique celui intenté devant le conseil de guerre de St-Petersbourg, au général Stoussel et à ses lieutenants Fock et Smyrnoff; car les intrigues politiques n'y sont pas complètement étrangères. Les premières journées d'audience ont prouvé que les rivalités entre officiers supérieurs de l'armée russe ont été aussi fatales que leur incapacité au cours de la malheureuse guerre d'Extrême-Orient. Nous ne voulons pas revenir sur l'accusation portée contre les « héros » de Port-Arthur; elle a été exposée il y a quelque temps dans ces colonnes. L'ancien président du tribunal militaire à Port-Arthur, gé-

néral Kotchenko, qui a été entendu à l'audience de jeudi, a apporté une révélation sensationnelle; le général Smyrnoff lui avait, après la reddition de Port-Arthur, demandé son avis juridique au sujet de l'arrestation possible du général Stoussel; à quoi Kotchenko avait répondu que cette mesure ne serait justifiable que s'il était nettement démontré que Stoussel avait trahi le pays et son souverain.

On attend avec curiosité le verdict du tribunal militaire de St-Petersbourg.

L'Allemagne a également son procès politique, qui fait énormément de bruit. Il s'agit, on le sait, de l'affaire de Moltke-Harden. Le tribunal des échevins de Berlin avait reconnu fondées les accusations d'immoralité portées par le journaliste Harden contre le comte de Moltke; ce dernier a recouru contre ce jugement, et le procès en diffamation a été repris devant un tribunal plus compétent. Jusqu'ici, l'écrivain Harden a fait pitoyable figure à ce nouveau tribunal; lui qui fut si hardi devant les échevins, se contredit, se rétracte maintenant et de plus en plus il apparaît que les vilaines histoires qu'il a racontées sur le malheureux comte de Moltke ont été inventées dans un but de vengeance politique ou autre; dans ce cas, il mérite un sévère châtement; car on ne doit pas tacher impunément la réputation de son prochain.

L'Italie a toujours son procès Nasi dont les débats, à ce qu'on annonce, seront repris le 20 janvier. Ce qu'on a pu jusqu'ici déceler dans cette triste affaire d'un ancien ministre de l'instruction publique traîné devant les tribunaux, c'est que de graves abus ont évidemment été commis dans l'administration des deniers publics, soit sous forme de corruption électorale, soit sous forme de plaisirs personnels octroyés au préjudice de la caisse de l'Etat. Les avocats de Nasi ont prétendu que leur client n'était pas le seul homme d'Etat qui ait commis de ces abus. Cela est possible; mais ce système de défense ne vaut rien et si des arguments plus probants ne viennent pas démontrer l'innocence de Nasi, ce n'est pas celui-là qui va l'absoudre, surtout aux yeux de l'opinion publique.

Un triste personnage dont le nom est connu: l'antimilitariste et anarchiste français Hervé occupe aussi la chronique judiciaire ces jours-ci et c'est par son procès que nous terminons.

Le jury de la Seine vient de condamner cet individu à un an de prison pour diffamations et injures envers l'armée. Il ne l'a certes pas volé; jusque devant le tribunal, le citoyen Hervé a répété ses attaques contre les soldats français qui ont versé leur sang à la frontière algérienne et à Casablanca. En lisant le compte-rendu de la séance où il a paru devant le tribunal, on se demande si cet indigne citoyen n'est pas atteint de folie et si sa place ne serait pas mieux dans un asile d'aliénés que dans une prison.

## La démission du ministre néerlandais

Le ministre néerlandais a donné sa démission. Cela devait finir ainsi: car depuis des mois, depuis un an même, son existence ne tenait qu'à un fil. C'est en refusant de voter le budget de la guerre que la seconde Chambre a signifié leur congé à M. de Meester et à ses collègues. La première Chambre avait, en février provoqué une crise par le même moyen; la seconde Chambre a enfoncé le clou posé par la première.

C'est l'éternelle question des effectifs militaires qui a déterminé cet état.

En 1906, le général Staal, ministre de la guerre, avait déclaré qu'il ferait des économies en réduisant les effectifs. Il est assez difficile de savoir si cette réduction était désirée par la majorité du peuple hollandais. Ce qui est certain, c'est que par la façon dont il la présentait, il indisposa le parlement. On reprocha à M. Staal d'avoir compromis la défense nationale, l'ordre intérieur, d'avoir fait le jeu des partis subversifs. M. Staal se défendit tant bien que mal. Et la seconde Chambre, non sans quelque délai, accepta ses explications ou plutôt ses excuses. Elle vota le budget à condition que fassent ajournées les réformes relatives à la cavalerie. Cela se passait en décembre 1906.

Il y eut plus de difficultés en février 1907, à la première Chambre. Le général Staal renouvela sa défense qui fut mal accueillie. Les sénateurs estimèrent que le ministre s'était rendu coupable d'un abus de pouvoir; qu'il avait commencé, sans y être autorisé, la réduction des effectifs; que c'était là une réforme profonde, une réforme essentielle; qu'on ne pouvait admettre qu'une telle réforme fut engagée par voie budgétaire. Le vote fut donc négatif. Le budget repoussé, le président du conseil offrit à la reine sa démission.

Mais ce fut une démission de façade. Après un autre règne de trois mois, par lequel le paisible royaume des Pays-Bas battit le record des crises ministérielles. M. de Meester redevint président du conseil. Seul le général

Staal avait disparu. Le général Van Rappard le remplaçait.

Ce dernier s'était cru sûr de l'approbation de la Chambre pour la réduction des effectifs de l'infanterie, et il avait le 12 juillet blâmé des ordres pour que cette réduction commençât. S'étant aperçu le 31 octobre que le vote était douteux, il annula sa première circulaire, ce fut l'occasion d'une interpellation orageuse; mais, qui tout compte fait, finit bien, puisque la Chambre accepta, à titre provisoire, la réduction ordonnée par le ministre. Ce n'était là cependant qu'un succès illusoire. Car par le refus du budget, les adversaires du cabinet viennent de prendre leur revanche.

La majorité antiministérielle a été de 53 voix contre 38. Ont voté contre le ministère toute la droite, moins trois exceptions, les socialistes et cinq libéraux. Le général Van Rappard, comme le général Staal, avait perdu la partie par la maladresse de son attitude parlementaire. D'ailleurs, les raisons militaires ne sont pas les seules qui expliquent la crise. Le gouvernement tout entier paye ses projets de réforme électorale et de révision de la Constitution. M. Kuiper l'avait condamné. La sentence a porté son effet.

Lundi, les ministres avaient tenu un conseil extraordinaire sans parvenir à s'entendre sur les suites à donner au vote de la Chambre. Après deux jours de réflexion, ils ont estimé qu'ils devaient se retirer.

## CONFEDERATION

## Un nouvel inspecteur suisse

Les quatre puissances protectrices de la Crète: la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie se sont adressées au Conseil fédéral pour lui demander de désigner un inspecteur général des finances crétoises, qui aura sans doute pour tâche de collaborer à la réorganisation des finances de l'île avec M. Zaimis, le distingué commissaire-général qui a succédé au prince Georges de Grèce.

Le nouvel inspecteur aura sous ses ordres un sous-inspecteur et une chancellerie. Le traitement sera de 25,000 francs et l'Assemblée crétoise a déjà voté les crédits nécessaires.

## La démission du colonel Secrétan

Le Conseil fédéral a accepté avec remerciements pour les services rendus, la démission sollicitée par le colonel Secrétan, de ses fonctions de commandant de la 1re division.

## Code civil suisse

La « Feuille fédérale » du 21 décembre 1907 publie le texte du code civil suisse. Cette publication occupe 290 pages. Le code lui-même comprend 977 articles, auxquels viennent s'ajouter les 63 articles du titre final: entrée en vigueur et application.

Si le referendum ne lui est pas contraire, le code civil fédéral entrera en vigueur le 1er janvier 1912. Il a fallu donner aux cantons le temps d'harmoniser leur législation avec la nouvelle loi. Toutefois, le Conseil fédéral pourra, avec l'autorisation de l'Assemblée fédérale mettre en vigueur avant cette date l'une ou l'autre des dispositions du présent code.

Le délai d'opposition expire le 20 mars 1908. On suppose généralement qu'il ne sera pas utilisé, pas plus qu'il ne l'avait été pour le Code des obligations.

## Les tirs militaires

Le département militaire fédéral a chargé une commission de revoir les divers règlements concernant le tir, afin de les mettre en harmonie avec la nouvelle loi sur l'organisation militaire.

Cette commission se réunira avant la fin de l'année à Zurich.

## Vins fabriqués

On sait que dans la dernière session des Chambres fédérales, M. Eugène Fonjallaz et quelques-uns de ses collègues ont déposé sur le bureau du Conseil national une motion tendant à l'interdiction de la fabrication des vins destinés à la vente. On croit savoir à ce sujet que le Conseil fédéral est d'accord pour étudier la question et qu'il est d'ores et déjà acquis à une interprétation favorable aux vœux des motionnaires.

C'est une bonne nouvelle de fin d'année à annoncer aux vigneron.

## Le kronprinz en Suisse

Le kronprinz et la kronprinzessin d'Allemagne ont l'intention de se rendre cet hiver à St-Moritz pour une quinzaine de jours.

On sait que le prince héritier et sa femme sont des fervents de tous les sports, et ils vont en Suisse pour se livrer à leur passion favorite.

Le voyage aura lieu avant les fêtes de la cour. Les deux petits princes, leurs fils, resteront à Berlin.

## VALAIS

## Décisions du Conseil d'Etat

Il est accordé au consurtage de la montagne des Lantzes, territoire de Trient, un per-

mis de coupe pour 80 plantes dans la dite forêt.

Le lieutenant Karl Magenau, de Zurich, est promu au grade de 1er lieutenant.

Les travaux de correction de la route Sierre-Chippis sous Gérone sont adjugés à M. Auguste Valentini, entrepreneur à Sierre.

Ensuite du rapport de M. le chef du département des Travaux publics, sur la conférence qui a eu lieu le 14 courant, entre les représentants du Conseil d'Etat et les délégués du district de Viège, concernant la question de la continuation du service d'exploitation de la ligne Viège-Zermatt pendant la saison d'hiver, le Conseil d'Etat décide de prendre l'initiative d'une conférence entre les intéressés pour la discussion de cette question.

Le Conseil d'Etat approuve: 1. le règlement des ateliers de l'entreprise du Loetschberg à Naters; 2. moyennant certaines conditions, les plans présentés par M. Stachelin pour l'agrandissement de son usine de Vernayaz; 3. le plan modifié de la gare de Martigny-Bourg et de son avenue, présentés par la Cie du chemin de fer Martigny-Orsières.

Il est fait les adjudications des fournitures de vivres, vêtements, chauffage, caïrs, au Pénitencier cantonal, et du bois d'affouage pour la prison préventive de Martigny.

Il est prononcé quatre amendes de fr. 100 pour contravention à l'article 6 de l'arrêté sur le transport de la dynamite.

## Nouvelles lois

Le Conseil d'Etat porte l'arrêté suivant promulguant les lois adoptées par le peuple le 15 décembre 1907:

« Le Conseil d'Etat du Canton du Valais, Vu les résultats du vote populaire du 15 décembre 1907, duquel il ressort:

1. Que les lois suivantes ont été acceptées, savoir: a) la loi sur le colmatage du 19 novembre 1907, par 5024 oui contre 2793 non; b) la loi sur les affiches-réclames du 19 novembre 1907, par 5667 oui contre 2053 non; c) la loi du 19 novembre 1907, complétant l'art. 2 de la loi du 29 novembre 1886 sur les charges municipales, en ce qui concerne la répartition du produit des concessions de forces hydrauliques par 5100 oui contre 2601 non.

2. Que le décret du 14 novembre 1907, sur les traitements et les indemnités de déplacement des fonctionnaires et des employés attachés aux bureaux de l'Etat, a été rejeté par 5380 non contre 2206 oui.

Vu qu'aucune réclamation ne s'est produite contre la votation dans le terme prévu par la loi;

Vu l'art. 53 chiffre 2 de la Constitution cantonale;

## Arrête:

1. La loi sur le colmatage, du 19 novembre 1907; 2. la loi sur les affiches-réclames, du 19 novembre 1907; 3. la loi du 19 novembre 1907, complétant l'article 2 du 29 novembre 1886 sur les charges municipales, en ce qui concerne la répartition du produit des concessions de forces hydrauliques, publiées le 8 décembre 1907, sont déclarées exécutoires et entrent en vigueur le 1er janvier 1908.

## Fausse monnaie

Il circule depuis quelques jours dans le Haut-Valais de fausses pièces suisses d'un fr. et de deux francs. Ces pièces sont très bien finies et comme elles sont fraîchement frappées, on présume qu'il y ait de faux-monnayeurs dans le pays même.

## Sion — Théâtre Petitdemange

Les brillantes représentations de la troupe Petitdemange continuent à être la plus charmante attraction pour le public sionnois. Jeudi soir a été joué, avec le même succès que « La Mascotte », « Miss Hellyet » et le « Grand Mogol », l'opéra-comique « Les dragons de Villars » que les acteurs ont interprété en vrais artistes tant au point de vue musical qu'au point de vue de la diction. Cette pièce renferme un heureux mélange de tableaux très pathétiques et de scènes de comique le plus désopilant. Ce soir vendredi-relâche. Demain samedi, reprise de la « Mascotte ». La série des représentations continuera la semaine prochaine. (Voir aux annonces).

## Dans un précipice

M. Joseph Zufferey revenant un peu tard, de Vissoie, jeudi, lorsque, arrivé au lieu dit « les Crujettes », il glissa, et dégringola par une paroi de rochers tombant à pic. Aussitôt, une personne qui était en sa compagnie, lui porta secours. Mais, hélas! le malheureux était mort et son corps gisait dans un affreux état. Immédiatement on le porta à son domicile à Fang (Haut-Valais).

## Sion — Cercle ouvrier

Nous apprenons avec plaisir que le Cercle ouvrier Catholique de Sion, donnera dans la Grande Salle de la Maison Populaire, 2 représentations théâtrales, dimanche 29 déc. et 5 janvier. Ces représentations ont pour but d'offrir une agréable soirée et de témoigner la reconnaissance envers MM. les membres honoraires, pour lesquels l'entrée est gratuite.

Le programme comprend:

Une comédie allemande « Musketier Knarke oder des Unglücksrock », (militärische humorische in einem Aufzuge).

Une opérette bouffe en 2 actes: « Le moulin du chat qui fume », par Charles Lenoy-Villars.

Entre les deux pièces, un monologue: « C'est de la frime ». Et pour terminer la soirée,

un tableau vivant: le monument de Kolping le fondateur du Gesellenverein.

Pour le public étranger à la société l'entrée est de 0,50 cent. Caisse à 2 h. et quart et frideau 3 h. précises. Invitation cordiale.

## Grave accident

Mercredi à 11 h. 32 au départ du train n° 7 de Monthey pour Aigle, Mme Lanfranco, âgée de 42 ans, de Colombey, voulut monter dans le train en marche; elle manqua le marche-pied et tomba sous la voiture. Grâce à l'arrêt immédiat de celle-ci par le conducteur, elle ne passa pas sous les roues; néanmoins, pour pouvoir la dégager, il fallut soulever la voiture. Transportée immédiatement chez le Dr Bovel, la pauvre dame a expiré une heure après.

## Le Monthey-Champéry

Le conseil d'administration du chemin de fer de Monthey à Champéry a décidé de retarder l'ouverture à l'exploitation de la ligne, primitivement fixée au 24 décembre. La collaudation officielle s'en fera le 6 janvier; on peut prévoir que l'ouverture suivra de près cette date.

## Vouvry — Un magasin incendié

On nous écrit de Vouvry le 26 décembre:

Ce matin, jeudi, vers les quatre heures et demie, le feu a complètement détruit le magasin aux marchandises de Mme veuve Victor Cornut. Grâce aux prompts secours et aux hydrants, l'incendie ne put se communiquer à tout un pâté de bâtiments mitoyens. La perte des marchandises est évaluée à environ cinq mille francs et le feu aurait été mis par des rats, au moyen des boîtes d'allumettes. Tout était assuré.

## Concours international de musique

La fanfare municipale de Martigny-Ville, la « Cécilia », prendra part au concours international de musique de Bone (Algérie), qui aura lieu les 19, 20 et 21 avril prochain.

## Une victime de la bagarre de Monthey

On nous annonce ce soir, vendredi, que l'état de l'agent de police Barlatay, blessé à la récente bagarre de Monthey, est stationnaire. Les médecins ne peuvent encore se prononcer sur l'issue de la terrible blessure. On sait que le malheureux a un poumon perforé d'une balle de revolver. L'immobilité la plus absolue lui est imposée. Il est, comme on dit, depuis la nuit de samedi, entre la vie et la mort.

## La maladie du rouge du sapin

On a signalé l'année dernière dans plusieurs de nos forêts l'apparition du « rouge du sapin ». D'après une communication faite à l'académie des sciences à Paris par M. L. Mangin, professeur, il ne s'agit pas là d'une maladie spécifique, mais d'un signe extérieur du dépérissement complet ou partiel des arbres. Les causes en sont multiples, et c'est faute de les avoir soigneusement distinguées que l'alarme a été jetée par des communications d'un caractère purement scientifique.

A l'issue d'un voyage dans le Jura, M. Mangin a fait des constatations tout à fait rassurantes.

Il distingue le « rouge général » caractérisé par le rougissement complet du feuillage et aboutissant à la mort plus ou moins rapide de l'arbre.

Ce rouge est dû, soit à la sécheresse, soit aux bostriches (petits insectes qui se cachent sous l'écorce), soit aux attaques d'un champignon ou rhizomorphe, « l'armirariella mel-lea ».

Seuls les bostriches sont des ennemis redoutables des sapinières contre lesquels il faut sans cesse lutter. L'armirariella n'est pas dangereuse, il ne s'attaque qu'à des arbres languissants et toujours isolés.

Le « rouge partiel » caractérisé par des mouchetures rouges qui tranchent sur la frondaison d'un vert sombre, est dû, d'après M. Mangin, à trois causes distinctes:

1. Les traumatismes produits au cours de l'exploitation.

2. Le « phoma abietina », champignon parasite découvert par M. Bazaille, conservateur des eaux et forêts et identifié par M. Prillieux et M. Henry.

3. L'aecidium elatium, champignon qui produit les dorges ou charadrons, ainsi que les balais de sorcière et qui peut sur les branches, déterminer la mort de la région terminale de celles-ci.

Les diverses formes du rouge qu'on n'avait pas su distinguer jusqu'ici sont d'ailleurs sans grande importance et ne peuvent compromettre la vie des sapins.

## Sourds-muets et cartes de Nouvel-an

L'honorable comité du fonds des sourds-muets et les personnes qui ont souscrit au moins deux francs, offrent à leurs amis et connaissances leurs meilleurs vœux pour la nouvelle Année 1908.

SIERRE (Liste 182 fr. 30). M. et Mme Charles de Preux, 10 fr.; MM. Sierro Rod. Doyen; Jaggy, aumônier; Dr de Courten et famille; Jos. Guerdol; famille de Chastanay; Wiesel; Jos. de Chastanay; Rouvinez, café National; Dr Turmi; Otto de Chastanay; A. Bone; P. Berclaz; Riva Ing.; Mme Cécile Grand; Miles M. L. de Chastanay; Justine de Courten; Suzanne de Courten; famille Benj. de Preux-Auchette; J. Berthod; F. Berthod; C. Rey; Al. Rey; Mme Dubuis; Masserey-Lehner;



A. Rauch; Tschudin; Ch. Gillioz; L. Steiner; Louis de Preux; Salamin Antonio; Zwisig. Ad. de Preux; Mmes Jeanne de Preux; Julie de Preux; G. Tabin; Dr de Werra; Galli-Martin; R. Walther; F. Mosoni; Burgener Arch.; Mouton; Dr de Sépibus; Burgener pharmacien; Pellanda Def.; famille Guérol; famille Arnold; Walther-Amacker; 3 anonymes à 2 frs; 1 à fr. 1,50; 1 à fr. 1,40; 13 à fr. 1; 1 à fr. 0,80; 1 à fr. 0,50.

MUNSTER: MM. les Rd Blatter, curé et Burgenner vicaire; Ed Seiler; Bacher notaire; Mengis Dr.; Louis Duc, de Chermignon; Mmes de Riedmatten.

SION (liste fr. 300): MM. P.-M. Bonvin; Léon Brütin; Rd Lager chanoine; de Riedmatten recteur; H. Vuilliot; Frères de Marie; Joseph Dufour arch.; Jos. de Lavallaz; Leuzinger; Jacques Calpini; Rd Summermatter chanoine; Mmes Math. et Magd. Calpini; MM. Couchepin cons. d'Etat; Guil. de Lavallaz; H. de Torrenté; H. de Preux, ing.; Lorétan forest.; Raph. de Werra, cons. d'Etat; H. Evéquo forest.; J.-C. de Courten; Mce de Preux; Mmes Graven-Stokalper; Julie Géroudet; Louise de Kalbermaten; Brütin Rey; Flav. de Torrenté; MM. H. Ailet; Rd Schnyder chanoine; abbé Walther; Ch. de Torrenté; Mmes Ch. de Preux; Adl. de Werra; Dallèves Raph.; Isclin; Pitteloud de Torrenté; Germainier-Pitteloud; Ducey V. Ducey Cés.; Cretton de Nudé; M. Jean curé; M. Calpini; Muller-Géroudet; Mlle Ephros. Borvin; Cécile de Torrenté; Adr. de Riedmatten; Ch. de Sépibus; Andenmatten-Haenni; Mlles Brindlen; de Riedmatten; de Sépibus; Léont. Dubuis; MM. Jules de Torrenté; Louis Ailet; Rds chanoine Rey, Schiener; Meichtry; MM. Ch. de Preux, directeur pénitencier; Grasso; Dayer adj.; Zimmermann X.; Sév. Anthanmatten; plusieurs anonymes. LENS: M. le Rd Prieur. TRIENT: M. Gédéon Gay, juge.

AVIS

En raison de la fête du jour de l'an, le prochain numéro du « Journal et Feuille d'Avis » paraîtra mardi.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne

L'ALCOOLIQUE INCENDIAIRE

Une scène terrible a mis mardi en émoi les habitants du village de Thunstetten, dans la Haute-Argovie. Ce jour-là, Adolphe Frey, paysan de l'endroit, avait sa « mauvaise passe »; il était abominablement gris, et lorsque le démon de l'alcool le tenait, Frey est un véritable danger public. La police avait jusqu'ici fermé les yeux; le paysan de la « Rank » étant un homme considéré et avec lequel il ne fallait pas bon avoir maille à partir. Cette mansuétude comme on le prévoyait depuis longtemps, devait causer un malheur. Mardi donc, pris d'un véritable accès de rage, Frey se rendit chez un de ses voisins, fermier du « Chlosshof » avec lequel il vivait en mauvais termes. Ne le trouvant pas, sa rage se transforma en fureur et il mit incontinent le feu à la ferme; par bonheur, une brave servante réussit à étouffer les flammes à temps. Cependant, le feu rentra chez lui en hurlant et poussait des cris de bête fauve sans être nullement inquiété. Une heure plus tard, d'immenses colonnes de fumée s'élevaient de la « Rank »; Frey avait allumé sa propre ferme et si bien que celle-ci, une grange et une écurie, flambèrent en peu de temps. Le bétail allait sans doute périr lorsque phénomène incompréhensible, l'ivrogne, dégrisé sans doute quelque peu, se précipita dans l'étable en flammes et réussit à en faire sortir toutes les bêtes! Peu après, les voisins s'emparèrent du sinistre incendiaire et l'ayant secouru d'importance, ils le remirent à la police.

Fribourg

LES ARRIVAGES DE BLE

Depuis quelques jours, des arrivages de blé considérables ont lieu à Fribourg. Il s'agit, paraît-il, d'approvisionnements faits par une maison française, qu'on dit être la plus forte marchande de blé du continent; ces blés viennent de Russie et de l'Algérie. Comme les entrepôts de Morges et de Renens sont déjà bondés, les C. F. F. ont dû chercher où ils trouveraient des abris suffisants pour l'emmagasinement de cette marchandise. Le hangar de la scierie de Pérolles a été mis à leur disposition. Une centaine de mille sacs pourront y être logés.

Neuchâtel

LA CRISE HORLOGERE

La crise horlogère prend une importance toujours plus considérable. L'ouvrage se fait rare et les ateliers se vident. Un atelier de monteurs de boîtes d'argent à Delémont, vient d'être fermé et les ouvriers ont été renvoyés jusqu'après le nouvel-an. Un certain nombre d'entre eux ont quitté la localité.

LA GARDE-BARRIÈRE BAILLONNÉE

Deux individus assez bien mis se sont introduits, jeudi matin, vers deux heures, chez une garde-barrière, près de la gare de Gorgier. Après l'avoir baillonnée et ligotée, ils se sont enfuis en emportant la paie de la victime — environ 150 francs — plus une montre et une chaîne en argent. La pauvre femme a été délivrée à onze heures et demie seulement, par des passants.

Vaud

CONCOURS DE BÉTAIL

Un marché concours intercantonal de bétail

gras aura lieu à Lausanne aux environs de Pâques.

Zurich

EMPOISONNÉS PAR DU FROMAGE

L'aubergiste Ginoli, de Zurich, avait fait venir d'Italie, du fromage. Après en avoir mangé, l'aubergiste, sa fille de 8 ans et son garçon de 6 ans et un ouvrier sont tombés si gravement malades qu'ils ont dû être transportés à l'hôpital.

ECHOS

VOIX ENTERRÉES POUR UN SIECLE

Une cérémonie d'un caractère étrange s'est déroulée mardi dans les profondeurs de l'Académie nationale française de musique (Opéra de Paris).

Sous ces voûtes habituellement obscures et silencieuses, dans ces vastes souterrains qui forment les assises d'un palais musical, on a procédé sans formules cabalistiques aux funérailles mystérieuses des voix des plus illustres chanteurs contemporains.

Des disques de photographie ont été disposés de manière à ne pas être en contact immédiat les uns avec les autres; les poids résultant de la superposition aurait pu avec le temps altérer la fine gravure qui représente le tracé sonore et compromettre ainsi l'exécution future. Entre ces plaques isolées, il fallait empêcher l'introduction de l'air. On a en conséquence construit une première boîte en cuivre, ce métal se laissant moins pénétrer que les autres; dans cette boîte, on a fait le vide, et l'on a dressé contre tout retour offensif la barrière d'une soultre.

Le précieux objet a pris place dans une seconde boîte que l'on a soumise à une opération analogue, en ayant soin que les soudures de l'une ne fussent pas vis-à-vis aux soudures de l'autre, afin d'éviter l'action directe de l'air.

Entre deux piliers un mur a été construit, et, dans l'intervalle, des caisiers métalliques ont été disposés de manière à recevoir les caisses de disques, à mesure qu'elles parviennent. Lorsqu'un progrès aura été réalisé, le témoignage en sera apporté dans les caveaux et les armoires se garniront, afin d'aboutir à ces deux résultats pour nos descendants: 1. Montrer quel était l'un des aspects de la musique du 20ème siècle, ce que chantaient et comment chantaient les principaux artistes de l'Opéra.

2. Montrer quelle aura été la marche ascendante d'une des inventions les plus géniales de ce temps, en en suivant, pour ainsi dire, pas à pas, les progrès pendant une centaine d'années. Il est entendu que les caisses de disques ne devront être ouvertes qu'à bout d'un siècle. Un parchemin spécial donne la liste détaillée des morceaux contenus dans les caisses et toutes les indications nécessaires pour mettre en mouvement la machine et ses accessoires, car au cours d'un si long espace de temps, bien des détails se seront forcément modifiés, et il importe que les ouvriers d'alors, munis des outils nouveaux, ne soient pas embarrassés pour manier ceux que l'âge aura plus ou moins démodés.

Au cours de la cérémonie, plusieurs discours ont été prononcés; et avant de quitter le funèbre caveau les invités ont entendu une audition de quelques disques.

LE REGNE DES FEMMES

Un journal de Berlin publie une série de réponses de femmes connues à cette question: « Que feront les femmes quand elles auront le pouvoir? »

Carmen Sylva écrit: « Je pense que Sémiramis, la grande Catherine, la reine Elisabeth, l'impératrice Marie-Thérèse et d'autres ont prouvé que les femmes peuvent gouverner. »

De Sarah Bernhardt: « Quand les femmes gouverneront, elles garderont leurs défauts et leurs qualités comme ont fait les hommes et comme ils le feront. »

De Suzanne Desprès: « Que feront les femmes quand elles régneront? Des bébés! »

D'Yvette Guilbert: « J'espère que les femmes tout d'abord aboliront la presse, protégeront d'abord les droits de la maternité et qu'elles auront pleins pouvoirs pour m'aider dans mon œuvre du vestiaire des artistes pauvres. Vous voyez que je suis déjà candidate au portefeuille des finances dans le gouvernement féminin. »

Mme Despard, une des suffragettes les plus en vue d'Angleterre, écrit: « La société est basse et la vie sera inharmonieuse tant que la vie sociale sera basée sur une injustice. L'arrivée des femmes au pouvoir servira à reconstruire la société sur des bases plus saines. Les femmes demanderont la justice, combattront les compromissions, provoqueront l'union des peuples et des dirigeants de tous les pays. »

Mme Ellen Key écrit: « Si j'arrivais au pouvoir, je détruirais, à quelques exceptions près, toutes les écoles et je libérerais ainsi toute une génération des traditions de la vie misérable d'aujourd'hui. »

Mme Belva A. Lockwood, politicienne américaine, avoue que comme les hommes, les femmes lutteraient sans trêve pour avoir des postes. Un de ses premiers soins serait de rendre l'église plus populaire que le théâtre et d'y faire aller les hommes. Mais elle ne dit pas comment elle s'y prendrait, et l'on tremble à l'idée d'une dictature.

MORTE A CENT HUIT ANS

On a enregistré ces jours-ci à l'état-civil de la commune de Ruffec (Charente), le décès d'une passionnaire de l'hospice de cette ville, Marie Chenol, veuve Parpet, originaire de St-Gervais, une commune voisine, et qui était âgée de cent huit ans.

La défunte avait conservé jusqu'au dernier jour toutes ses facultés mentales; elle avait même un caractère jovial qui l'a certainement aidée à dépasser le siècle. La veuve Parpet a passé toute sa vie dans une situation modeste, menant une existence sobre et tranquille.

Nouvelles à la main

Business is business.

La Haute Cour de l'Indiana a déclaré, dans un procès récent, que la mort, après le mariage d'un des conjoints, était, vis-à-vis du survivant, une rupture grave des engagements matrimoniaux et qu'en conséquence le survivant était en droit de réclamer des dommages-intérêts à la famille du défunt.

Nos chicanoux européens n'avaient pas encore trouvé celle-là.

ETRANGER

AUTRICHE-HONGRIE

ANNIVERSAIRE IMPERIAL

On commence à arrêter le programme définitif de fêtes pour célébrer le 60ème anniversaire de l'avènement de François-Joseph. La plus brillante consistera en un grand cortège historique organisé à Vienne par les artistes (peintres, sculpteurs, etc.) d'Autriche. Il y aura aussi des jeux publics donnés dans un édifice spécial, ainsi que de grandes fêtes internationales de gymnastique, dont le produit serait versé au fonds du monument à élever à la mémoire de Rodolphe de Habsbourg l'un de ses œuvres de bienfaisance.

FRANCE

UNE MÈRE TRAGIQUE

Une mère dont la misère et la douleur ont affaibli l'esprit, vient de commettre un acte coupable, mais d'un tragique émuovant. Elle a exhumé les restes de son petit garçon, mort il y a huit ans, et erre maintenant à l'aventure traînant après elle ou portant dans ses bras les ossements déterrés.

Ceci s'est passé au cimetière du petit village de la Norville, dans l'arrondissement de Corbeil. L'héroïne de ce drame étrange, est une femme de quarante ans, belle encore, et qui eut, dit-on, une vie assez aventureuse. Elle épousa à Paris, il y a plus de vingt ans, un cordonnier nommé Brulé, qui la quitta quelques années plus tard. Elle avait alors deux enfants, une fillette et un garçon. La fillette ayant seize ans, se plaça. Peu de temps après, le petit garçon, qui avait douze ans, mourut. On l'inhuma au cimetière de Bagneux.

La mère vécut dès lors une vie plus misérable qu'auparavant. Elle gagnait les quelques sous nécessaires à sa subsistance en exerçant par les rues de Paris, les cent métiers des malheureux. Elle retournait parfois à la Norville, où elle avait un vieil oncle, sorte de philosophe misanthrope, que la légende fait vivre au milieu des bois, dans un tonneau, comme le sage illustre.

Mais, voici qu'au commencement de juillet dernier, apprenant que les ossements de son fils allaient être dispersés avec ceux des tombes voisines, la mère se rendit une nuit au cimetière de Bagneux, déterra les restes du cadavre de son petit, les enveloppa dans son tablier et partit à pied pour la Norville.

Là, elle demanda au maire que les ossements fussent inhumés à côté du cercueil de sa mère dans le cimetière de la Norville. On dut l'arrêter, puisque le délit qu'elle avait commis tombait sous le coup de la loi. Elle fut conduite à Corbeil. Mais on ne tarda pas à la relâcher, par pitié.

Vendredi dernier, elle demanda au maire de la Norville que les restes de son fils lui fussent confiés pendant 48 heures. Le maire, naturellement refusa. Alors, le lendemain, après avoir fabriqué de ses propres mains une brouette de bois, elle quitta son vieil oncle.

A six heures du matin, elle pénétra dans le cimetière et ayant soulevé la pierre qui fermait le caveau où avaient été provisoirement déposés les ossements de son fils, elle les retira, les déposa dans sa brouette et partit à travers la campagne. On ne l'a plus revue depuis.

MORT DANS UN FOUR A CHAUX

Mercredi matin, les ouvriers de l'usine de plâtre Lagogué, à Neuilly-Plaisance, s'aperçurent que le plâtre descendait mal dans les fours de l'usine. Ils cherchèrent la cause de l'obstruction, et découvrirent le corps d'un ancien ouvrier, âgé de soixante-trois ans, qui venait souvent, en hiver, passer la nuit à côté de l'un des fours.

Pendant son sommeil, le malheureux avait glissé dans l'une des larges conduites qui relient les fours à la chambre d'usine. Atrocement brûlé, il n'était cependant pas encore mort lorsqu'on le dégagea, mais il mourut quelques instants plus tard.

PENDANT LA MESSE DE MINUIT

Pendant que le curé doyen de la paroisse Saint-Nicolas célébrait la messe de minuit, des malfaiteurs ont cambriolé le presbytère, fracturant le secrétaire et emportant trois mille francs; une grande partie de cette somme était destinée à des œuvres pieuses.

ITALIE

L'EXPLOSION DE PALERME

On mande de Palerme, que l'on a trouvé dans les décombres des maisons a teintes par l'explosion de Palerme 22 sacs de chlorate de potasse. Cette découverte confirme que l'explosion a été provoquée par une fabrique secrète d'explosifs.

CRISE VINICOLE

L'Italie souffre actuellement d'une crise vi-

ricole analogue à celle qui, ces dernières années, a spécialement éprouvé en France les départements du Midi.

Le total de la récolte s'est élevé, cette année, à 52 millions d'hectolitres. Ce chiffre, qui n'avait jamais été atteint, est supérieur de 14 millions à la moyenne des huit dernières années.

Il est d'autant plus difficile pour les producteurs de se défaire de leurs vins que la récolte ayant été abondante dans toute l'Italie, il n'y a pas à compter sur des échanges de région à région. En outre, tous les autres pays vinicoles, comme la France, l'Espagne, souffrent pareillement d'une surproduction, et si, d'ailleurs, l'exportation était possible, elle n'irait pas au delà d'un million d'hectolitres, qui ne fut jamais dépassé. Enfin, circonstance aggravante, cette année, la qualité est, de l'aveu général, des plus médiocres.

EXPLOSION DE DYNAMITE

Mercredi, un dépôt de cartouches de dynamite a fait explosion à Torrente, faisant sauter un grand bâtiment et endommageant de nombreuses maisons avoisinantes.

PORTUGAL

LA FIN DE LA DICTATURE

La crise portugaise touche à sa fin. On annonce qu'un décret royal fixe les élections à la Chambre des députés au 5 avril 1908.

TURQUIE

A LA POURSUITE DES BANDES MACEDONIENNES

Un iradé du sultan ordonne la formation de colonnes volantes, au total 9,600 hommes, destinées à la poursuite des bandes qui opèrent en Macédoine.

MAROC

LES INSTRUCTIONS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Dans les entrevues que M. Regnaud vient d'avoir à Rabat avec le sultan, le ministre de France au Maroc, sur les instructions du gouvernement, a examiné avec Abd-el-Aziz. Les conditions dans lesquelles la ville de Casablanca pourrait être remise aux autorités chérifiennes, avec une police insinuée conformément à l'acte d'Algésiras. Cette remise ne pouvant avoir lieu que lorsque la région de la Châouïa sera complètement pacifiée, il a été reconnu que l'obstacle à cette pacification était dans l'occupation de la kasbah des Mediouna par des bandes rebelles qui interceptent les communications attaquent les voyageurs et nuisent au ravitaillement de Casablanca. Le gouvernement français a, en conséquence donné pour instructions au général Drude de s'emparer de la kasbah des Mediouna, en mettant à sa disposition pour cette opération les troupes de renforts dont il croirait avoir besoin.

CASABLANCA

Un Valaisan faisant partie du corps expéditionnaire français nous écrit: Ici il n'y a rien de nouveau pour le moment. Les Marocains nous voyant sur la défensive, n'osent nous attaquer; mais sur la frontière algérienne, ils ont fait de nombreuses apparitions. Comme vous le savez de vifs engagements se sont produits et je ne regrette qu'une chose, c'est de ne pas y avoir été présent. Nous nous morfondons et nous attendons avec impatience le moment de nous rencontrer avec ces fougueux cavaliers qui, actuellement, ne font qu'apparaître sur les crêtes avoisinantes comme de grands fantômes et disparaissent aussitôt qu'ils voient apparaître une reconnaissance envoyée pour prendre contact avec eux.

La saison des pluies a commencé dans nos parages, mais nos baraquements sont construits et nous sommes à l'abri. Par contre nous construisons des forts et des redoutes sur nos lignes d'avant-poste, qui tous bien occupés et bien construits formeront un réseau impénétrable qui arrêterait toute invasion que se permettrait nos adversaires.

COMBATS ENTRE MAROCAINS

Moulay Hafid a demandé aux Rehanna d'attaquer eux-mêmes, sous menace de les attaquer eux-mêmes, en cas de refus de la part des Rehanna. Ceux-ci obéissant aux injonctions de Moulay Hafid, ont livré contre les Sraghna un premier engagement au cours duquel ils ont perdu 200 hommes.

Puis, après avoir reçu 800 hommes de renfort envoyés par Moulay Hafid, les Rehanna ont de nouveau attaqué les Sraghna et les Mascin réunis. Le second engagement a été aussi désastreux que le premier pour les Rehanna qui ont pris la fuite.

On mande, d'autre part, de Mogador: Deux engagements ont eu lieu le 14 et le 15, provoqués par le caïd Guellouli qui cherche à rentrer chez lui, mais ne peut traverser le territoire d'Anflons. Guellouli et la mahalla de Moulay Hafid ont été repoussés.

DEUX TIRAILLEURS DESERTENT

Deux tirailleurs appartenant à 2me régi-

ment du corps expéditionnaire de Casablanca, ont déserté leur compagnie et pris la fuite en tirant des coups de feu sur les factionnaires qui voulaient les arrêter, sans toutefois les atteindre.

QUI CASASSE PAIE

On mande de Casablanca à l'« Echo de Paris » que les membres de la colonie allemande ont touché mardi le quart de l'indemnité qui doit leur être accordée pour dommages subis pendant le bombardement de la ville.

ETATS-UNIS

LES TROIS MINEURS ENSEVELIS

A MILLE PIEDS

Trois braves mineurs Bailey, Mac Donald et Brown, sont, depuis le 4 décembre, ensevelis à mille pieds, dans le puits Alpha à Billy (Newada). Les travaux pour leur délivrance se poursuivent avec activité, mais on pense qu'il faudra encore vingt-quatre jours avant d'arriver jusqu'à eux.

Les trois prisonniers se montrent malgré tout plein d'entrain et ont célébré joyeusement la Noël dans leur caveau humide. Par un long tube à air comprimé, on a pu le matin, leur lancer une bouteille de whisky, une dinde et du pouding; par le téléphone qui les lie maintenant au monde, ils avaient eu soin de dire: « Nous allons bien, mais n'oubliez pas que c'est Noël. »

Après leur repas, Bailey téléphona que la fête avait été superbe, mais qu'une autre bouteille de whisky serait la bienvenue; elle fut expédiée et la fête recommença. Par le téléphone également, un phonographe envoyait aux trois mineurs des airs populaires.

CHINE

UNE CONSTITUTION

Le vieil empire céleste s'apprête lui aussi à suivre le courant politique moderne. On mande en effet de Pékin qu'un édit a été promulgué mardi visant la création d'une constitution que le gouvernement chinois va faire préparer et établir.

DEPECHE

DRUDE MALADE

Paris 27. — Le général Drude est de nouveau atteint, très sérieusement cette fois, d'une attaque de paludisme.

Le colonel Boutegourd a pris le commandement des troupes.

On croit savoir que le général Drude, jugeant que son état de santé ne lui permet pas le commandement des troupes françaises, aurait demandé au gouvernement l'autorisation de rentrer en France. Le gouvernement aurait acquiescé.

BRULÉS VIFS

Berlin 27. — Le « Lokal Anzeiger » raconte que dans l'incendie d'un grand immeuble locatif à Londres, trois enfants de quatre à neuf ans ont été brûlés.

La mère est grièvement blessée.

LES BOMBES RUSSSES

Bakou 27. — Deux bombes ont été lancées jeudi après-midi contre le chef de police. Elles ont éclaté avec fracas, blessant un agent; le chef de la police n'a pas été atteint.

GRACE ESCOMPTEE

Madrid 27. — On s'attend à ce que la grâce de Nakens, le journaliste qui donna asile à l'auteur de l'attentat de la Calle Mayor, soit signée le 6 janvier.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE. Seul REMÈDE SOUVERAIN KEFOL. Boîte (10 pilules) 1.50. Ch. Bonaccio, pharmacien, Genève. Toutes Pharmacies. Boîte 10 pilules, KEFOL.

LA SEMAINE DE SUZETTE. Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS. Paraît le Jeudi. Le Numéro: 10 Centimes. Chez les Libraires ET DANS LES GARES.

Pilules Suisses „Omni“ suffisent dans la plupart des cas, pour remédier promptement au pire mal de tête: la migraine. Recommandées par les médecins. En vente dans toutes les pharmacies, à fr. 2 la boîte.



**OH! LE JOLI MOULIN**  
Et qui marche sans arrêt  
NÉGOCIANTS

Voulez-vous voir votre commerce marcher ainsi sans arrêt, faites comme le moulin, ayez recours à L'AGENCE de Publicité

**Louis MAYOR** à Genève  
qui se chargera de vos annonces pour tous les journaux

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

**L'IMPRIMERIE**

**E. GESSLER** SION

RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION DU Journal et Feuille d'Avis du Valais

Circulaires — Livres	Impressions soignées en tous genres
Cartes de visite — Cartes d'adresses	Cartes de vins — Etiquettes pour vins
Lettres de mariage	Catalogues — Prix-courants
Enveloppes — Têtes de lettres	Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Lettres de faire part	Chèques — Memorandums
Journaux — Brochures — Registres	Factures — Diplômes
Actions — Obligations	Menus — etc., etc.
Cartes de fiançailles	

Travail prompt et soigné

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (1)

## Abandonnée

— Je crois que le train régulier ne quitte V... qu'à la nuit, dit-il, mais le conducteur m'a dit que je pourrais prendre un train d'excursion qui passe à une heure et demie. J'ai besoin de retourner le plus vite possible à New-York, et, lorsque j'aurai parié à Regina, je me hâterai vers la station. Vous avez mon adresse sur la carte, et je suppose que Mme Orme vous a donné la sienne. Si vous désiriez conférer avec moi au sujet de l'enfant, je pourrais en tout temps répondre promptement à vos lettres, mais je n'ai pas le loisir de m'occuper d'elle. Les paiements bi-annuels ne seront pas négligés, et Regina a une somme à vous remettre pour ses dépenses présentes. Ils entrèrent dans le hall et trouvèrent la petite fille seule, assise sur la dernière marche de l'escalier. Mrs Lindsay l'avait quittée pour aller préparer le lunch et ne portait pas sur sa figure de traces visibles de ses larmes, mais une expression de chagrin héroïque-

quement réprimé, s'y lisait quand même et rendait sa grâce enfantine plus attendrissante. Comme les deux hommes entraient, elle se leva.

— Ne pensez-vous pas, ma chérie, que vous serez bien gardée en ayant deux pères adoptifs comme M. Palma et moi? dit le pasteur. Nous désirons tous deux que vous soyez la plus heureuse petite fille des Etats-Unis. Voulez-vous nous aider?

— J'essaierai d'être sage.

Sa voix était très basse mais ferme, comme si elle se rendait compte qu'elle concluait un contrat.

— Alors, je sais que nous réussissons.

— Regina, dit à son tour M. Palma, je vous ai expliqué que je vous avais amenée ici par l'ordre de votre mère, et je sais que M. Hargrave sera pour vous un bon et aimable ami. Chère petite, je regrette de vous laisser si tôt mais je ne puis faire autrement. Voulez-vous vous efforcer d'être heureuse?

Elle mit une certaine emphase dans sa réponse:

— Monsieur Palma, je ne me plaindrai jamais à vous.

— Parce que vous pensez que je ne sympathiserais pas avec vous? Je ne suis pas un homme sachant dire de douces paroles, ni

habitué à avoir affaire aux enfants, mais vraiment je serais très ennuyé si je vous savais malheureuse.

— Alors, vous pouvez être tout à fait tranquille.

M. Palma prit les mains de l'enfant et, se baissant, il regarda gentiment sa jeune petite figure.

— Adieu Regina.

— Adieu monsieur Palma.

— J'espère, petite fille, que nous serons toujours très bons amis.

— Vous êtes très bon de le désirer. Merci pour le soin que vous avez pris de moi. Parce que vous êtes l'ami de ma mère, je prierai Dieu chaque soir pour vous.

Une légère émotion passa sur la figure de l'avocat. Après avoir pressé doucement les mains de l'enfant, il la quitta et prit le chemin de la station.

V

— Mistress Lindsay, voulez-vous me permettre de venir vous aider, disait Regina sur le seuil de la chambre d'amis.

— Entrez! Certainement, vous pouvez entrer... Mais, à quoi pensez-vous donc? Pouvez-vous m'aider, petit joujou que vous êtes!...

— Je suis certaine que je pourrais me ren-

dre utile, si vous vouliez me permettre d'essayer; je suis tout à fait une grande fille maintenant; j'ai un an de plus que lorsque j'arrivai ici et Hannah m'a appris une foule de choses, elle dit que je serai quelque jour une fameuse cuisinière... Je suis capable maintenant, de préparer les gâteaux pour le thé.

— Voyez-vous quelle ambitieuse petite personne! répondit en riant Mrs Lindsay, tout en continuant à disposer chaque chose sur le bureau de son fils, dont elle attendait l'arrivée... Ainsi, il ne vous suffit pas de régner à la cuisine, de régenter la basse-cour, vous voulez envahir mon département particulier et prendre soin vous-même de mon cher fils... Mais, vous êtes-vous aspergée d'un flacon d'odeur? Qu'est-ce qui sent si bon?

— Quoi que ce soit, répondit Regina, les mains derrière le dos, laissez-moi le poser moi-même sur le bureau.

Et la vieille dame acquiesçant d'un sourire, Regina exhiba des branches de chèvre-feuille et un bouquet de violettes embaumées.

— La moitié est pour votre fils, l'autre pour vous, mistress Lindsay; vous lui direz que j'ai cueilli ces fleurs pour lui et que je les ai mises moi-même sur sa table, pour le remercier d'avoir été si bon pour moi quand j'arrivai chez vous comme une pauvre petite étrangère.

Les yeux de la mère se remplirent de larmes; alors, appuyant la main sur la tête de l'enfant:

— Oui, dit-elle, il est le soleil et la joie de ma vie.

— Combien de temps restera-t-il avec nous? — Il ne pouvait pas le dire exactement dans sa dernière lettre, mais j'espère que nous le garderons pendant plusieurs mois. Peut-être sera-t-il forcé d'aller en Angleterre pour compléter ses études... Faudra-t-il, hélas! qu'il y ait l'Océan entre nous!

— Pourquoi le laissez-vous aller, puisque cela vous afflige?

— Puis-je faire autrement.

— Vous êtes sa mère; il ne voudrait pas vous désobéir.

— Mais, c'est un homme, et je ne peux pas entraver sa route et l'empêcher de faire son devoir.

— Je ne comprends pas encore très bien tout cela; mais je pensais que le premier de ses devoirs était de vous satisfaire... Ce doit être horrible de quitter ceux qu'on aime pour aller aux Indes parmi les payens.

— Et que savez-vous des payens, je vous prie? dit une voix d'homme, tandis que deux bras puissants les enserraient l'une et l'autre dans un tendre embrassement.

— Mon fils! Mon cher Douglas, jamais je n'ai été aussi heureuse de vous revoir!

— Et vous Regina, ne me direz-vous pas aussi que vous éprouvez quelque plaisir de mon retour.

Il n'y eut pas de réponse... L'enfant s'était éclipsée pour laisser la mère et le fils à leurs épanchements.

— Chère petite! dit Mrs Lindsay, elle s'est enfuie sans dire un mot, et pourtant, elle a tenu à préparer pour vous ces fleurs en témoignage de reconnaissance. Avez-vous vu votre oncle?

— Oui, mère, je m'arrêtai un instant à l'église avant de venir; je ne l'ai pas trouvé bien; a-t-il été malade?

— Il a beaucoup souffert de la gorge depuis que vous nous avez quittés. Il tousse un peu. Il se stermène. Heureusement que votre présence lui permettra de prendre quelque repos. Oh! mon fils! A tous les points de vue, votre visite est une bénédiction.

— Ma chère mère sait-elle qu'elle gâte son garçon comme un bébé au lieu de l'aider à devenir un fier soldat de la foi?... Vous m'entourez ici de toutes les tendresses, au lieu de m'entraîner au rude devoir qui m'appelle... Venez, mère!... et tandis que j'enlèverai la poussière du voyage, vous me raconterez toutes les nouvelles et tous les événements sur-

venus en mon absence.

Ils causèrent alors de leurs affaires de famille, de leurs amis.

— Regina a beaucoup grandi depuis qu'elle vint parmi nous, dit le jeune homme; son teint est superbe; est-elle toujours la même enfant droite et franche que je connais?

— Elle est toujours la même, mais son intelligence se développe d'une façon surprenante. Elle est déjà douée d'une maturité d'esprit que je ne puis expliquer que par ce fait qu'elle a vécu beaucoup avec des personnes âgées, et qu'involontairement elle s'est assimilée leurs façons de penser et de sentir. Je ne serais pas plus étonnée de voir ma pauvre grand-mère descendre de son cadre et sauter comme un enfant, que de surprendre Regina en train de commettre quelque garnerie ou parler d'une façon irréfléchie. Hannah elle-même, qui lui était si hostile lorsqu'elle arriva et qui a tant d'enthousiasme et de cordialité dans sa nature qu'un porc-épic, semble lui être maintenant toute dévouée. Or, quiconque peut conquérir le vieux cœur d'Hannah, vous l'admettrez, doit être à peu près parfait.

— Est-ce que mon oncle continue à l'instruire lui-même?

— Oui, et je crois que c'est un grand plaisir pour lui. Elle a l'ambition de tout savoir.

Pegton ne se lasse jamais de ses questions. Elle-même aime profondément son maître.

— Je suppose que sa mère lui écrit de temps en temps.

— Elle reçoit régulièrement une lettre chaque quinzaine. Quelquefois, pendant les jours qui suivent, Regina semble perplexe et triste, mais jamais elle ne divulgue le contenu de ces missives. Une fois, il y a environ deux mois, je la trouvai couchée sur le tapis de sa chambre, la figure cachée dans ses mains et la dernière lettre de sa mère à côté d'elle. Je lui demandai si elle avait reçu quelque mauvaise nouvelle; mais en relevant la tête, elle me répondit sur un ton qui me fit pitié: « Il n'y a rien de nouveau! C'est toujours la même chose; ma mère ne sait quand elle pourra venir; elle me recommande d'être bonne, sage et patiente. Oh! mistress Lindsay, j'ai tant besoin de voir ma mère! Quand je regarde son portrait, il me semble que j'en mourrais volontiers pour avoir seulement la joie de l'embrasser et de m'entendre dire encore une fois, comme elle le faisait, en me prenant dans ses bras: « Mon bébé!... Ma chérie!... » Mais combien de temps faudra-t-il encore attendre ce bonheur-là?... »

— Vraiment, Douglas, on ne peut s'expliquer comment une mère consent volontairement à se séparer d'une enfant comme celle-ci! Je

lui demandai de me montrer le portrait de sa mère; elle me répondit en pleurant: « J'en ai eu souvent le désir, mais cela m'est défendu. Oh! quelle est belle!... Plus belle que la madone de la chapelle. Seulement elle a toujours des larmes dans les yeux. Je ne l'ai jamais vue sans qu'elle pleurât... Mistress Lindsay, aidez-moi à devenir bonne et accomplie de toutes les façons, pour que je puisse être la consolation de ma mère. »

Le plus triste de cette situation est que Regina commence à penser qu'il y a quelque mystérieux discrédit sur sa mère et sur elle; mais Pegton dit qu'elle traite ce sujet avec une merveilleuse délicatesse. Elle revint un jour de l'école du dimanche et lui dit que Mrs Prudence lui avait demandé comment sa mère pouvait lui payer des vêtements si chers et si elle n'avait jamais vu son père. Pegton désira savoir ce qu'elle avait répondu et voici comment elle s'en est tirée:

— Mistress Prudence, a-t-elle dit, si j'étais vous et que vous fussiez Regina Orme, j'aimerais mieux me couper la langue que de vous poser de pareilles questions.

— Elle ajouta:

— C'est dur de ne pas comprendre certaines choses, mais je veux être patiente puisque ma mère me dit qu'un jour je saurai tout; il importe peu de savoir ce que ma mère

re pense. Je veux croire en ma mère comme je crois en Dieu.

Bien des enfants de son âge chercheraient à savoir la vérité, mais quoiqu'elle ignore même si son père est vivant, elle évite soigneusement d'aborder ce sujet.

— Ah! quelqu'un sonne! s'écria Mrs Lindsay. Et Hannah va faire entrer! Oh! les stupides gens qui ne comprennent pas qu'il faut me laisser seule avec mon fils!... C'est Mrs Cartney... il faut que j'aille la recevoir.

Elle disparut, et quelques instants après, Douglas Lindsay, traversant la bibliothèque, descendit les marches qui conduisaient au jardin. Il se dirigea vers la basse-cour et, s'appuyant contre la grille auprès de laquelle un grand lilas jetait son ombre, il examina les habitants de ce petit royaume dont, jeune garçon, il avait été si passionné.

Dans le centre de cet enclos il y avait un grand pigeonier de forme circulaire. Il était vraisemblable qu'aucun autre amateur de volaille n'avait eu une collection supérieure à celle que M. Hargrave avait patiemment et graduellement rassemblée. La particularité consistait dans la blancheur parfaite et intégrale de tous les animaux réunis là.

(A suivre).